



AUDIENCE TRIBUNAL

Suite agression du 3 mars 2025 !



shutterstock.com - 1080408881

Petit rappel malgré un communiqué (en date du 5 mars) sur l'agression subie par un des officiers de la MAH 2 ! à cela s'ajoute aussi des menaces et outrages sur 3 agents de l'UHSI lors du séjour de l'énergumène suite à un feu de cellule !

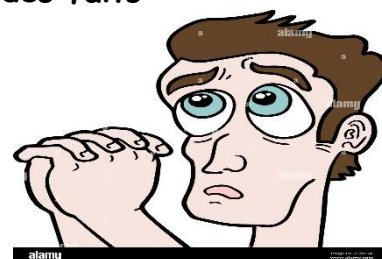
A retenir :

**OUTRAGES ET MENACES SUR LES 3 AGENTS De l'UHSI !
AGRESSION (morsure sur la main gauche)
sur l'OFFICIER MAH2**



Lors de la prise de parole de la procureur, il sera demandé au vu des faits : —

**18 mois FERMES
INTERDICTION DU TERRITOIRE
FRANÇAIS DEFINITIF**



La parole sera donnée à la défense : Notre avocat fera une excellente plaidoirie et demandera :

Pour les 3 collègues victimes de menaces et d'outrages :

400€ pour chacun

200€ pour chacun au titre de l'ART 475-1

Pour l'officier victime d'agression :

800€ pour préjudice suffit

600€ au titre de l'art 475-1

Après délibération, le président validera les demandes formulées par la procureur ainsi que par l'avocat de la défense !

FO JUSTICE SEYSSSES présent lors de cette audience se félicite de la sanction infligée à cet énergumène. Quand on touche aux agents exerçant pour notre république , la justice doit être de rigueur !

FO JUSTICE SEYSSSES reste à la disposition des collègues si besoin !

Le bureau local FO JUSTICE SEYSSSES

le 13 mai 2025

